

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 8 novembre 2021

Date de l'annonce publique : 29/10/2021

Date de la convocation des conseillers : 29/10/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLESBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-11-8 - 3.2	
Point de l'ordre du jour	3.2	
Objet	Acte notarié - Echange (parcelles sises à Crauthem et Roeser).	

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 18964 du 4 novembre 2021, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à un échange de prés et de terres labourables effectué dans un but d'utilité publique, à savoir pour la régularisation de la situation foncière :

A. Cession par M. et Mme Kieffer-Schmit d'une place sise à Crauthem inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, comme suit :

- section E de Crauthem -

- Numéro 594/1722, lieu-dit: « Auf der Staeh », place (occupée), contenant 20 ares ;

B. Cession par la Commune d'un labour et une place sis à Roeser, inscrits au cadastre de la Commune de Roeser comme suit :

- section F de Roeser

- Numéro 128/2376, lieu-dit « Auf der Hoecht », terre labourable, contenant 6 ares 62 centiares ;

- Numéro 1031/2377, lieu-dit « Auf dem Leiteschberg », place, contenant 9 ares 64 centiares ;

Considérant que pour égaliser les biens échangés l'administration communale doit payer une soulte de 1.870,00 euros ;

Considérant que cette opération est comptabilisée comme suit au budget communal :

article 1/650/261100/99001	8.130,00 €
article 4/650/221100/99001	10.000,00 €

Vu la délibération du 14 juin 2021 portant approbation du compromis du 7 janvier 2021 conclu avec M. Claude Kieffer relatif à l'échange de parcelles, sises section E de Crauthem et section F de Roeser ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 8 novembre 2021

Référence

CC.2021-11-8 - 3.2

Point

3.2

Objet

Acte notarié - Echange (parcelles sises à Crauthem et Roeser).



D'approuver l'acte n° 18964 du 4 novembre 2021, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à un échange de prés et de terres labourables sis à Crauthem et Roeser.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 17 novembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,